



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 novembre 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 30

Votants : 30

N° 5

OBJET :

**MISSION DE
DIAGNOSTIC
PATRIMONIAL DE
L'ANCIEN STADE
NAUTIQUE DE
BELLERIVE-SUR-
ALLIER**

**DEMANDES DE
SUBVENTION
DRAC**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **14 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée

le : **14 DEC. 2021**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - A. CORNE - S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. J. TERRACOL - F. SZYPULA - A. PACAUD - P. COLAS - T. LAPLACE - B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS - JM. BOUREL - A. GIRAUD - V. TRIBOULET - J. ALAMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France sur le permis de démolir déposé en 2020,

Considérant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France selon les prescriptions de la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine, orientant la conservation des parties originelles en vue de réaffecter le bâtiment,

Considérant l'intérêt de mener une mission de diagnostic patrimonial de l'ancien stade nautique de Bellerive-sur Allier, qui permettra de déterminer les éléments à valoriser pour la reconversion du site,

Considérant que la reconversion de ce stade nautique présente un enjeu particulier, car il constitue un élément patrimonial en rive gauche qui fait écho à l'histoire thermale de Vichy reconnue par son classement « grandes villes d'eaux d'Europe » au patrimoine mondial de l'UNESCO (le 24/07/2021),

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver le plan financement de l'opération s'élevant à 41 000 € TTC et d'autoriser la sollicitation de l'aide financière suivante :
 - Subvention du Ministère de la Culture (DRAC) sollicitée : 25 500 €,
 - Part restant à la charge du Maître d'Ouvrage Vichy Communauté : 15 500 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

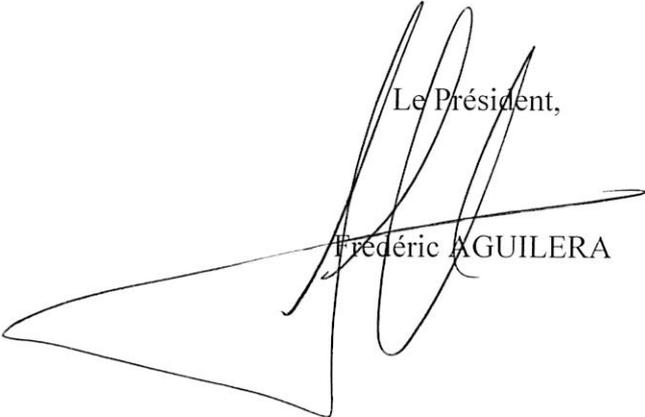
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 25 novembre 2021.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Fédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - MISSION DE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DE L'ANCIEN STADE
AQUATIQUE NAUTIQUE DE BELLERIVE SUR ALLIER - DEMANDES DE
SUBVENTION DRAC

.....
Date de décision: 25/11/2021

Date de réception de l'accusé 14/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 25nove2021_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211125-25nove2021_5-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 5.pdf (99_DE-003-200071363-20211125-25NOVE2021_5-DE-1-
1_1.pdf)